

Décision de la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher

Réunie le 10 février 2021, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a accordé l'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SNC C.H.L.T., à SAINT-BERTHEVIN (63940), en qualité de futur propriétaire-exploitant, en vue de créer un magasin à l'enseigne « NOZ », d'une surface de vente de 854 m², à SAINT-GERVAIS-LA-FORÊT, situé au 325 rue Georges Méliès.